

UNION POUR VERSAILLES

La sécurité à Versailles est plus que jamais notre priorité

A l'heure où notre pays affronte deux crises de nature très différente, l'alerte sanitaire due à la Covid-19 et la menace d'attentat d'islamistes radicaux, la sécurité des Versaillais est plus que jamais une priorité de l'équipe municipale. Pour l'accomplissement de cette tâche, la Ville n'est pas seule: nos policiers municipaux et nos Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) assurent leur mission en étroite concertation avec les services et les moyens de l'État présents ou œuvrant à Versailles. En outre, nos concitoyens ne sont pas des objets passifs de cette mission de sécurité, ils en sont des acteurs à part entière.

Ainsi, la lutte contre la pandémie, si elle mobilise les équipes médicales et paramédicales, les praticiens et les laboratoires, requiert également la participation de tous dans les gestes et comportements de la vie quotidienne: usage du gel hydroalcoolique, respect de la distanciation et port du masque protecteur. En imposant le port

général du masque dans la commune, le maire fait appel à l'intelligence de tous et au sens de la responsabilité de chacun, les contrôles opérés avec discernement par les agents de la Ville ayant un objectif premier pédagogique plutôt que répressif.

En outre, le passage au stade «urgence attentat» dans notre pays après les assassinats de Conflans-Sainte-Honorine et de Nice, s'est immédiatement traduit par des actions des services publics, discrètes ou au contraire visibles selon les cas et l'effet recherché:

- L'analyse de la menace a été effectuée avec les services de la direction départementale de la Sécurité publique (renseignement territorial...) selon les directives nationales. Elle a ainsi conduit à privilégier logiquement la sécurité des édifices culturels à l'occasion des fêtes de la Toussaint, puis à y ajouter des établissements scolaires depuis la rentrée le 2 novembre ainsi que la mairie, site symbolique et particulièrement fréquenté.
- L'affichage du passage au stade «urgence attentat» (dispositif Vigipirate renforcé)

a été effectué devant les édifices publics (mairie, établissements scolaires,...).

- Les renforts de gendarmerie mis à la disposition du préfet sont affectés prioritairement à la protection des édifices culturels et des établissements scolaires: il s'agit selon les jours et heures et les événements s'y déroulant d'assurer une présence visible et dissuasive face un terrorisme d'opportunité. Les agents de surveillance de la Ville et les policiers municipaux assurent les mêmes missions devant les écoles en concertation avec les chefs d'établissement, responsables à l'intérieur des enceintes scolaires.
- Le concours des Versaillais, attentifs et soucieux de la vie de leur quartier par les observations et relevés factuels qu'ils peuvent transmettre à tout moment au standard de la sécurité publique (17), est bien évidemment un élément précieux du dispositif général de sécurité de notre ville.

Vigilants ensemble, nous ferons face aux crises de notre temps.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Protéger les écoles avant la mairie!

N.B. La rédaction a amputé le début de notre dernière tribune sur le Mignard de Versailles (qu'un musée du 92 veut récupérer) et refuse de la republier in extenso. Nous invitons le lecteur à se reporter à notre site internet pour la version intégrale et un complément sur le sujet.

Un professeur d'histoire a été assassiné avec la complicité d'élèves de son propre collègue, par un ressortissant tchétchène. Des catholiques ont été décapités dans leur église par un extrémiste musulman. Le président de la République plonge la France dans le confinement pour une 2e fois. Devant les difficultés qui nous assaillent et les malheurs qui nous menacent, la ville de Versailles doit protéger ses citoyens. La municipalité n'a malheureusement pas pris la mesure des choses.

Il est infiniment regrettable que Versailles ne se soit pas associée (malgré nos demandes) au magnifique élan des maires de France qui, petits et grands, partout, se sont efforcés de protéger le petit commerce

contre les injustices qui lui sont faites.

L'économie est quasiment à l'arrêt. Chacun se fait du souci pour l'avenir. Au moment où nous écrivons, la ville de Versailles n'a encore pris aucune des mesures qui s'imposent: gratuité du stationnement, exonération des redevances perçues par la ville, gel d'une partie du budget 2021 pour dégager les ressources de la solidarité, etc.

Mais il y a plus grave. Le 21 octobre, les vigiles du château de Versailles ont laissé repartir sans signalement ni constatation d'identité un homme vêtu de noir, portant sur lui un couteau de vingt centimètres. Ce presque attentat a provoqué une émotion immense. Pour l'instant, le maire, malgré des demandes de notre part, n'a mis en œuvre aucune des mesures suivantes, qui toutes pourtant relèvent du bon sens:

- mise en place d'un numéro vert permettant de joindre la police municipale en cas de péril ou à des fins de prévention;
- recensement des individus «fichés S» situés sur le territoire de la ville, en liaison avec le renseignement territorial;

- audit hygiène & sécurité du camp de migrants des Mortemets, situé à 200 mètres du parc du château et 500 mètres du quartier Saint-Louis;
- rondes de prévention et de surveillance autour des écoles et des églises, avec le renfort de citoyens réservistes ou assimilés si les effectifs de la police municipale sont insuffisants (ce qui paraît être le cas).

En réponse aux attentats, la municipalité a fait placer la mairie sous la surveillance d'hommes armés. Il n'y a rien eu de tel pour les écoles et les églises. Nous demandons l'élargissement de ce dispositif aux enfants des écoles et aux lieux de culte!

Les militaires d'active, retraités ou réservistes, qui souhaiteraient être associés à la réflexion que nous souhaitons mener sur ce sujet, avec Monsieur le Maire adjoint chargé de la sécurité à Versailles, sont invités à prendre contact avec nous.

En avant Versailles!

Fabien Bouglé, Esther Pivet, Jean Sigalla
www.enavantversailles.com

ERRATUM : la première phrase de la tribune du groupe En avant Versailles ! du magazine de novembre a été oubliée :

Un tableau de l'« atelier » Mignard découvert à Lambinet, et puis s'en va...

Un très curieux événement a eu lieu cet été au musée Lambinet: un tableau de l'atelier

de Mignard, potentiellement du grand peintre, est réapparu après avoir été emmuré 30 ans.

Retrouvez la suite de la tribune dans le magazine de novembre disponible en mairie ou dans son intégralité sur Versailles.fr

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Un écologiste ? Célèbre

Début de la citation :

“Nous avons grandi en pensant que nous étions ses propriétaires [de la terre] et ses dominateurs, autorisés à l’exploiter. La violence [...] se manifeste aussi à travers les symptômes de maladie que nous observons dans le sol, dans l’eau, dans l’air et dans les êtres vivants. [...]

Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d’unir toute la famille humaine dans la recherche d’un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer. [...] Les jeunes nous réclament un changement. Ils se demandent comment il est possible de prétendre construire un avenir meilleur sans penser à la crise de l’environnement et aux souffrances des exclus. [...]

Le mouvement écologique mondial a déjà parcouru un long chemin, digne d’appréciation, et il a généré de nombreuses associations citoyennes qui ont aidé à la prise de conscience. Malheureusement, beaucoup d’efforts pour chercher des solutions

concrètes à la crise environnementale échouent souvent, non seulement à cause de l’opposition des puissants, mais aussi par manque d’intérêt de la part des autres. Les attitudes qui obstruent les chemins de solutions vont de la négation du problème jusqu’à l’indifférence, la résignation facile, ou la confiance aveugle dans les solutions techniques. [...]

L’exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d’effets sur la santé, en particulier des plus pauvres, en provoquant des millions de morts prématurées. [...]

À cela, s’ajoute la pollution qui affecte tout le monde, due aux moyens de transport, aux fumées de l’industrie, aux dépôts de substances qui contribuent à l’acidification du sol et de l’eau, aux fertilisants, insecticides, fongicides, désherbants et agro-chimiques toxiques en général.

Des centaines de millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, dont beaucoup ne sont pas biodégradables : des déchets domestiques et commerciaux, des déchets de démolition, des déchets cliniques, électroniques et industriels, des

déchets hautement toxiques et radioactifs. [...]

Nous n’avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu’en ces deux derniers siècles.”

Fin de la citation

L’auteur de ce texte est-il un écologiste radical ? Vous aurez peut être deviné son auteur. Son nom pourrait surprendre. Ou pas. Nous vous le partagerons le mois prochain. Vous pouvez aussi le découvrir sur notre site.

Diagnostic en marchant en réel et sinon en virtuel.

Baladons-nous en présence et sinon en visio. Chaque mois, le 4ème dimanche, 18h, durant un “Diagnostic en Marchant”. Prochain : Montreuil - rdv dans l’agenda sur notre site.

Belle journée

Renaud Anzieu - Marie Pourchot
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Pour une politique du logement plus volontariste

C’est dans cette période de confinement que la qualité du logement prend de l’importance. Malgré un programme de rénovation en cours dans le quartier Bernard de Jussieu, il reste beaucoup à faire pour accroître et rénover le parc de logements sociaux de la ville, dont certains dépendent du département. La dynamique pour inscrire Versailles dans une trajectoire de rattrapage pour atteindre le taux de 25 % de logements sociaux en 2025 n’est pas au rendez-vous. En témoigne l’évolution de ce taux qui plafonne en dessous de 20 %. Les objectifs assignés par l’Etat ne sont pas respectés malgré un ensemble de projets sortis de terre.

Pourtant, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) participe à la conservation du patrimoine et à l’embellissement de la ville en ce que le travail sur le bâti existant permet la rénovation d’immeubles anciens et dégradés, qui ne manquent pas à Versailles. Plusieurs exemples récents nous rappellent

les risques considérables que des chantiers mal maîtrisés font prendre aux propriétaires et aux habitants. Le traitement de certains dossiers et le suivi de la mise en œuvre des solutions suite à sinistre ou arrêté de péril sont trop lents. La première exigence à avoir est la rapidité et l’efficacité de la prise en charge des situations à risques ou de détresse liées à des problèmes de logement et de la mise en œuvre de solutions humaines.

La seconde est de mener une politique du logement plus ambitieuse : intégrer un minimum de 40 % de logements sociaux dans les programmes neufs (vs <30%), racheter à l’Etat une partie des logements du quartier Satory pour les rénover et les transformer en logements locatifs sociaux, réaliser un diagnostic foncier avec l’aide des services de l’Etablissement Public Foncier d’Ile de France pour identifier les futurs secteurs de renouvellement urbain, définir une politique anticipatrice d’acquisition immobilière massive en lien avec les bailleurs sociaux de la ville pour rénover et conventionner des logements sociaux dans le bâti existant, renforcer les contrôles

a priori et le suivi des chantiers pour protéger le patrimoine des avoisinants, développer les baux réels solidaires afin de diversifier les parcours résidentiels pour les étudiants, les jeunes actifs, les personnes âgées et les familles et développer l’accessibilité.

La rénovation du parc existant est aussi un impératif écologique. Le plan de relance prévoit des mesures dédiées à la rénovation thermique des logements sociaux (500 M€). Profitons-en pour réviser les programmes de rénovation en cours pour les en faire bénéficier.

La politique du logement doit permettre de répondre aux besoins de chacun, de façon digne, solidaire et inclusive, tout en respectant le patrimoine exceptionnel de Versailles. Elle doit être repensée pour en faire un levier de relance économique et de transition écologique.

Anne-France Simon
Ensemblevivonsversailles.fr
ensemblevivonsversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n’engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

A l'heure où nous écrivons cette tribune, nous souhaitons profondément que tous pourront fêter Noël sereinement en cette année où chaque mois qui succède se montre pire que le précédent.

En ce mois de décembre, plus que jamais, soutenons de toutes nos forces nos commerces et entreprises versaillais. Ils sont partie intégrante de l'identité de notre ville.

S'il est indispensable que chacun d'entre nous à veille à effectuer ses emplettes auprès de nos commerçants, Noël ne saurait se limiter à notre seule consommation.

Cette fête est l'occasion de réfléchir à ce que nous faisons au travers de nos actes quotidiens alors que nos libertés essentielles sont un peu plus bafouées chaque jour. Cette période est celle de la nécessaire entraide dont nous avons tous besoin. Quel sens donnons-nous à la solidarité, à la justice au sein de notre communauté qu'elle soit familiale, amicale, de voisinage ou même à l'échelle de notre ville?

En ces moments troublés par l'incertitude du lendemain, par la peur de ne pas y arriver, par la méfiance à l'égard de tous, réfléchissons sereinement et avec lucidité à l'espoir que chacun peut faire naître pour lui-même et pour les autres.

Saint Ambroise affirmait: «Quand tu fais l'aumône à un pauvre, tu ne fais que lui rendre ce à quoi il a droit, car voici que ce qui était destiné à l'usage de tous, tu te l'es arrogé pour toi tout seul.»

L'entraide accrue et les attentions à nos voisins seront l'occasion d'égayer cette fête de la Nativité surtout pour ceux qui sont privés de leurs proches depuis de longs mois, ceux qui sont fragilisés économiquement ou psychologiquement, parfois rongés par l'isolement.

Dans ce contexte particulier générateur de tant de souffrances, nous mettons toute notre énergie pour être force de proposition au sein de l'équipe municipale sans oublier la flamme qui éclaire nos pas dans la défense de vos intérêts. Les Versaillais

subissent trop de menaces sur leur avenir pour que la discorde règne.

Dès le début de l'année, nous allons nous mobiliser pour les élections départementales et régionales. Il appartient à chacun d'entre nous d'œuvrer et de combattre ensemble, au-delà des intérêts partisans pour entamer le nécessaire redressement, avant que les pseudo-élites installées depuis trop longtemps n'achèvent leur travail de destruction de notre civilisation.

Toute l'Equipe du Rassemblement pour Versailles est mobilisée pour vous épauler. Particuliers, commerçants, entrepreneurs, n'hésitez pas à nous contacter, nous prendrons le temps nécessaire pour vous aider à trouver la meilleure solution.

Nous sommes à votre disposition.
Joyeux Noël à toutes et à tous.

Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Végétalisation de la ville

Nous sommes en accord avec la page web de la Mairie <https://www.versailles.fr/ma-ville/versailles-ville-nature/parcs-et-jardins>.

L'opération «Fleurissons nos murs», ne semble pas encore connue de tous les Versaillais. Mais il convient d'aller plus loin en végétalisant les rues larges où la présence des arbres est quasiment nulle (rue des États Généraux et suite, rue Royale, rue de la Paroisse, rue Carnot, etc).

Cela pourrait être au moyen de bacs d'arbustes de fruits rouges, de fleurs comestibles, de coquelicots, réalisé par le service des espaces verts. Peut-être faut-il recruter du personnel supplémentaire et cela est possible. Consacrer du budget au développement durable et à l'urgence climatique est une saine gestion pour notre avenir.

Nous sommes convaincus que tous les conseillers municipaux et plus largement les versaillais savent aujourd'hui que pour baisser la température ressentie en ville pendant les épisodes caniculaires, il faut avoir des arbres. S'ils sont abondants sur

l'avenue de Paris, le bd du Roi et de la Reine, ils manquent cruellement dans la plupart des rues résidentielles.

Certes il faut laisser de la place sur des trottoirs pour les piétons et les poussettes, mais une action massive de végétalisation en 2021 est indispensable pour des voies où l'action du soleil est forte car la distance entre bâtiments ne crée pas d'ombres suffisantes sur la rue et le trottoir.

Deuxièmement, nous vous proposons de renforcer l'installation de bacs composteurs dans toute l'agglomération de VGP et de bacs de tri pour le papier et le verre dans des périmètres où l'architecture des bâtiments rend impossible d'avoir de multiples bacs de tri dans les locaux.

En particulier pour Versailles, en concertation avec les maisons de quartier et via une consultation démocratique des habitants (annoncée dans les magasins en ville) pour augmenter l'installation de bacs composteurs collectifs, tout en renforçant l'éducation au Zéro Déchet.

Troisièmement, passer la ville complètement à 30 km/h pour diminuer la pollution en particules et nuisances sonores.

Côté conducteur, une vitesse réduite et constante est aussi plus économique.

Enfin, piétonner certaines rues le premier samedi de chaque mois, tout en permettant l'utilisation des mobilités douces, par exemple rue de Montreuil, rue du Vieux Versailles, rue Claude Debussy et autour du marché Notre-Dame.

Ainsi les brasseries et restaurants, pourront élargir leurs terrasses ou même en créer. Cela donnera de nouveaux espaces de rencontre entre les habitants et permettra par exemple l'installation plus fréquente de braderies de quartier.

S'adapter et préparer l'avenir est un impératif clé pour les temps à venir alors voici nos recommandations pour la nouvelle année qui approche, pour rendre Versailles plus résiliente face au changement climatique.

le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.